

**DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE**

SCRUTIN DES 4 ET 11 FEVRIER 2020

**CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE  
DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE**

Je soussigné(e),

Nom usuel : Saintagne Savarino.....

Nom patronymique : Saintagne.....

Prénom(s) : Catherine.....

Nom éventuel de l'appartenance ou soutien dont la liste bénéficie : ...SNPTES.....

Déclare être candidat(e) à un siège de représentant pour le conseil des études et de la vie étudiante de l'IEP de Grenoble pour le collège :

1<sup>ER</sup> collège : Enseignant

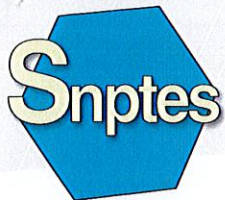
x 2<sup>ND</sup> collège : I.A.T.O.S

Fait à ...Grenoble....., le ...17/01/2020.....

Signature :



Annexe : Profession de foi.



## ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

SCRUTIN DU MARDI 4 FEVRIER 2020



### Profession de foi de Catherine Saintagne, candidate SNPTES

## LE CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Il fixe les orientations des enseignements de formation initiale et continue, des demandes d'habilitation, de projets de nouvelles filières et de l'évaluation des enseignements. Il est consulté sur l'ensemble des questions liées à la vie étudiante. Il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

## MES ENGAGEMENTS

Dans le contexte nouveau du regroupement des établissements au sein de l'Université Intégrée, je candidate à l'élection au Conseil des études et de la vie étudiante de Sciences Po Grenoble pour porter votre voix - quel que soit votre statut - et ce dans un esprit de dialogue et de concertation.

Je m'engage à :

- être à votre écoute
- vous représenter activement
- vous rendre compte des décisions prises.

Lors de ce mandat, je ferai en sorte qu'un véritable dialogue s'instaure entre les étudiants, le corps enseignant et les personnels administratifs. Représenter le personnel administratif au CEVIE, comme je le fais déjà au comité technique, me permettra de soutenir son travail quotidien au service du public étudiant et enseignant.

## POURQUOI LE SNPTES MERITE VOTRE CONFIANCE ?

Le SNPTES a été créé en 1953. Il a progressivement étendu son champ d'action à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce qui l'a amené à changer de nom en 2018 tout en conservant son sigle : **Syndicat national des personnels titulaires et contractuels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture (SNPTES)**.

Cette longue histoire et cette forte représentativité a permis au SNPTES d'acquérir un haut niveau d'expertise qu'il met aujourd'hui au service de la défense et du développement des intérêts de l'ensemble des personnels, ingénieur, personnels techniques, administratifs, enseignants (PRAG-PRCE), enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels des bibliothèques, sociaux et de santé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.